PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne mardi 28 avril 2020

Nouvelle enquête publique dématérialisée

portant sur le projet de réalisation de la nouvelle centrale électrique hybride du Larivot sur la commune de Matoury

Les conditions de l'enquête publique dématérialisée qui a débuté le 20 avril et qui devait se dérouler jusqu'au 20 mai ont été modifiées par le décret n°2020-453 du 21 avril 2020, amenant le préfet à retirer l'arrêté d'ouverture d'enquête publique n°R03-2020-04-02-001 du 2 avril 2020.

En application de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie covid-19 et de l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais, **une nouvelle enquête publique portant sur le projet de réalisation de la nouvelle centrale électrique hybride du Larivot sera conduite du 15 mai au 15 juin inclus** uniquement par des moyens électroniques dématérialisés.

Attention, compte-tenu du retrait de l'arrêté n°R03-2020-04-02-001 du 2 avril 2020, **les contributions déjà émises par le public ne pourront pas être prises en compte dans le cadre de la nouvelle enquête publique. Le public est donc invité à réitérer ses observations, selon les mêmes modalités, à compter du 15 mai.**

Tous les éléments relatifs à cette enquête publique se trouveront sur les sites internet suivants :

- http://centrale-electrique-hybride-larivot-guyane.enquetepublique.net
- www.guyane.gouv.fr/Actualites/Enquetes-publiques/2020

Contact presse

Service Régional de la Communication Interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr
www.guyane.gouv.fr

Rue Fiedmond – CS 57008
97307 Cayenne Cedex